

## TOURNOI CRITERIUM DU HAINAUT SIMPLES DU TC JAMIOULX (3083)

Du VENDREDI 22 AOUT au DIMANCHE 31 AOUT 2025

### Règlement

1. Le tournoi se joue sous le patronage de la T.P.P.W.B et selon les règles de la F.R.B.T.
2. Le tournoi compte pour le Critérium de Hainaut été 2025.
3. Les classements été 2025 sont en vigueur.
4. Le tournoi se déroule sur 4 terrains outdoor en brique pilée et 2 terrains indoor en synthétique
5. Tous les matches se disputent en 2 sets gagnants avec tie-break à 6-6 dans tous les sets et super tie-break au 3<sup>me</sup> set en M50, M60, D40, D50
6. La tenue de tennis est de rigueur.
7. Chaque joueur doit se munir de 4 balles, de même marque, en bon état et est tenu d'être présent et prêt à jouer à l'heure prévue pour la rencontre, sous peine de scratch dès l'appel de son match.
8. Le juge-arbitre autorise l'inscription dans maximum 2 catégories et peut faire jouer 2 matches par catégorie par jour.
9. Les inscriptions se font par Internet via le site <http://tennis.tppwb.be>. Lors de son inscription, le joueur est tenu d'informer le juge-arbitre de toutes les autres épreuves auxquelles il participe (la même semaine, la semaine précédente et la suivante).
10. La clôture des inscriptions est fixée au MARDI 20 août à 20h pour toutes les catégories. Le tirage au sort sera effectué le MERCREDI 20 août . Tous les tableaux seront publiés sur <http://tennis.tppwb.be> au plus tard le MERCREDI 20 août à 22H.
11. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie et de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
12. Chaque joueur devra prendre connaissance de l'horaire de son premier match en consultant les tableaux sur <http://tennis.tppwb.be> et y confirmer **obligatoirement** son horaire en suivant la procédure.
13. Le droit d'inscription, y compris les redevances à l'A.F.T., est fixé à :
  - 15€ pour toutes les catégories.
14. La disponibilité des joueurs
  - est souhaitée lors du premier weekend
  - est exigée à partir de 16h30 en semaine
  - est exigée le week-end des finales dès 9H00.
  - est exigée le 1<sup>er</sup> week-end si inscrit dans 2 catégories
15. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (W-O excusé ou pas).
16. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures pour le bon déroulement du tournoi.

Juge arbitre : Michel Kogels

Adjoints : Alan Lefèvre, Christine Boogaerts